

DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
LE GRAND PERIGUEUX

1 boulevard Lakanal – BP 70171
24019 PERIGUEUX Cedex

DECISION DU PRESIDENT

◇ ◇ ◇ ◇ ◇

Objet : Subvention sollicitée par la SA HLM Immobilière Atlantic Aménagement pour la construction de 45 logements sociaux lieu-dit Plaine Degain – Trelissac.

Le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 5211-10

Vu la délibération du 4 février 2021 relative au règlement d'intervention de l'agglomération en faveur du logement social,

Vu la délibération du 16 juillet 2020 du conseil communautaire déléguant au Président l'accord de subventions aux organismes de logements sociaux dans le respect des principes définis par le conseil communautaire,

Considérant que l'opération de l'Immobilière Atlantic Aménagement répond aux critères du dispositif de soutien au logement social par l'agglomération, à savoir :

- Une localisation privilégiée, à proximité, des services, des commerces et du réseau Péribus,
- La recherche de mixité sociale avec 26 logements financés en PLUS (loyers sociaux intermédiaires), 14 logements financés en PLAI (loyers sociaux les plus bas) et 5 logements en PLS (loyers sociaux les plus élevés)
- Une typologie de logements permettant l'accueil de familles, de personnes âgées ou jeunes,
- Une performance environnementale de la RT 2012 avec des logements économes en énergie,

Considérant que, conformément au règlement d'intervention de l'agglomération, la commune de Trélissac, par délibération du 17 mars 2021, soutient également la construction de ces 45 logements avec une subvention de 60.000 €

DECIDE :

Article 1er : d'accorder une subvention de 1 500 € par logement PLAI et PLUS à la SA HLM Immobilière Atlantic I, soit une subvention totale de 60 000 €

Fait à Périgueux, le 29 MARS 2021


Le Président
Jacques AUZOU

Affiché le : 29 MARS 2021

Annexe 1 : fiche descriptive de l'opération**Construction de 45 logements sociaux – Lieu-dit Plaine Degain à Trélissac – SA HLM Immobilière Atlantic Aménagement**

- Cette opération est située proximité des services et des commerces. Les logements sont également à proximité immédiate des lignes D et E3 de Peribus.
- Cette opération regroupe 45 logements collectifs, de typologies variées : 16 T2, 24 T3 et 5 T4 : ils permettent donc l'accueil de structures familiales très différentes.
- Les logements seront alimentés par le gaz de ville pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire, avec des chaudières individuelles à condensation. La robinetterie et les appareils sanitaires seront économes en eau et en énergie. Le bâtiment sera également doté d'un local à vélos.
- L'opération est composée comme suit :

Type de logements	Forme	Nombre de logements				Surfaces habitables (m2)	Loyer mensuel (€)		
		PLAI	PLUS	PLS	TOTAL		PLAI	PLUS	PLS
T2	collectif	6	9	1	16	46	263	308	404
T3		7	14	3	24	63	362	413	526
T4		1	3	1	5	80	463	512	644

- Le plan de financement prévisionnel de l'opération est le suivant :

	Dépenses		Ressources
Charges foncière	967 752 €	Etat (PLAI)	79 800 €
Honoraires et divers	257 789 €	CA Grand Périgueux	60 000 €
Travaux (VEFA)	3 871 006 €	Commune de Trélissac	60 000 €
		Prêt CDC	3 525 246 €
		Département de la Dordogne	14 000 €
		Prêt PLS	526 608 €
		Prêt Action Logement	90 000 €
		Prêt PHB	225 000 €
		Fonds propres	515 893 €
TOTAL TTC	5 096 547 €	TOTAL	5 096 547 €